

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SÉCRÉTARIAT  
DU PARTI . . . . . 61.303  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.  
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Lettre de Berne

### Relations avec les Soviets ? - Défense nationale Le tourisme allemand - 1<sup>er</sup> mai

(De notre correspondant particulier)  
Article retardé

Il a été beaucoup question, au cours de ces dernières semaines, d'une reprise des relations diplomatiques avec la Russie des Soviets et on aura vu que ceux qui, à droite, critiquaient le plus à l'égard la constitution d'une commission permanente des affaires étrangères, y voyaient déjà l'amorce, le préambule, le garant d'une volte-face prochaine du Département politique sur ce point. Comment le bon M. Motta saurait-il et pourrait-il résister aux démarches, mi-câlines, mi-menaçantes du terrible général de la grève de 1918 ?

Ceux qui sont en principe opposés à une telle reprise de relations n'ont pas de motifs, croyons-nous, de s'inquiéter outre-mesure, car il n'apparaît pas, dans l'état actuel des choses, que le sentiment du gouvernement fédéral se soit modifié sur ce point. S'il était vraiment établi par les thuriféraires de Moscou qu'une telle reprise ne manquerait pas d'exercer les plus heureuses conséquences sur l'avenir de notre commerce extérieur, il semble que nos consuls, plaçant les préoccupations économiques avant les préoccupations sentimentales, se résoudraient à satisfaire les tenants de rapports diplomatiques réguliers avec le Kremlin. Mais tel n'est pas le cas et le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, consulté officiellement, est arrivé à des conclusions nettement négatives. On peut s'attendre, dès lors, à ce que le Conseil fédéral, envisageant les tendances caractérisées de l'ensemble de l'opinion publique suisse et ne perdant pas de vue — c'est cela qui importe ! — les réels et graves dangers politiques que ne manquerait pas de faire courir à notre pays l'installation à Berne, d'une légation soviétique jouissant de tous les privilèges de l'exterritorialité, préférera renvoyer à plus tard, à des temps moins sombres et plus propices la réalisation du grand rêve de nos marxistes, de toute nuance et de toute observance. Il aura raison.

\*\*\*

Le Conseil fédéral vient d'adresser aux membres des Chambres fédérales son Message et projet de décret concernant la mise au point de notre défense nationale. Il s'agit d'un assez volumineux et savant document, qui traite sans ambages ni réticences des dangers que fait courir à notre sécurité la tension actuelle des rapports internationaux. On ne cherche pas à dissimuler la gravité de la situation et nous croyons que c'est la bonne méthode. Pourquoi faire des mystères autour d'une situation qui s'avère, hélas ! de plus en plus angoissante et taire ce qui doit être dit ! Les pouvoirs fédéraux, confiants dans la saine raison des gouvernements et des peuples, dans le désir sincère des hommes aux responsabilités d'en finir avec des méthodes de domination et d'extermination dont l'humanité tout entière ne peut récolter que ruine, détresse et désolation, avaient renoncé à suivre les autres nations dans leur course échevelée vers le total réarmement. Ils avaient cru — qui donc oserait leur lancer la pierre ? — à la vertu et à l'efficacité des délibérations de la commission du désarmement. Tant de confiance a fait que, en matière de défense aérienne notamment, nous sommes notablement en retard, au point de vue technique, sur les progrès foudroyants réalisés par nos puissants voisins.

L'heure n'est plus aux badinages et aux idéologies et le Conseil fédéral, conscient de ses lourdes responsabilités vis-à-vis du pays, expose calmement, mais clairement, les dangers auxquels nous sommes exposés et les moyens de parer à une attaque brusquée, telle qu'elle ne manquerait pas de se produire, si nous ne prenions pas sans plus tarder toutes les mesures de défense qu'exigent les circonstances et les facteurs entièrement renouvelés de la guerre de demain.

Les commissions parlementaires, auxquelles M. le conseiller national Crittin, notamment, a été appelé à participer, vont se réunir tantôt en une session commune, à Thonon, et tous les renseignements techniques désirables leur seront fournis. Il n'est pas jusqu'au socialiste schaffhousois Brinolf, transfuge communiste, qui ait été convoqué à ces grandes assises. On espère que la leçon de l'expérience lui aura profité et que face à la menace d'outre-Rhin, il se ralliera sans trop de mauvaise grâce à la thèse sacrée de la défense nationale. Car enfin, quel est le Suisse ayant le cœur en

place qui hésiterait, aujourd'hui, à reconnaître le bien-fondé d'un redressement énergique, si coûteux soit-il ? N'avons-nous pas vu le comité directeur du parti socialiste se rallier à la cause commune ? *Initium sapientiae timor Hitleris !*

\*\*\*

Le gouvernement allemand vient de dénoncer l'accord sur le tourisme. En temps normal, on serait surpris de ce coup de tête inamical, ce d'autant plus que les mirabolants arrangements conclus avec Berlin, depuis deux ou trois ans, se sont révélés aussi fructueux et avantageux pour les fils de la Germanie qui séjournent dans notre pays que désastreux et onéreux pour la caisse fédérale et la balance des paiements.

On s'en souvient : nous devons acheter des centaines de tonnes de charbon aux Allemands et le prix de la marchandise, au lieu d'être versé aux fournisseurs, devait être versé à nos hôteliers, moyennant un séjour minimum des touristes d'outre-Rhin dans notre pays. L'opération s'est avérée fort mauvaise et, une fois de plus, nous avons été les dupes de notre bonne foi et de notre honnêteté. Or, le Conseil fédéral, désireux de constituer une réserve de guerre, avait proposé un gros achat de charbon à la Wilhelmstrasse, moyennant que nos hôtes allemands aient la faculté de prolonger légèrement leurs séjours sur les bords de nos lacs et sur nos montagnes.

Berlin a sèchement répondu non et nous en sommes à devoir chercher d'autres moyens de sauvegarder les intérêts des intérêts de nos porteurs de créances allemandes ! Le charbon, aujourd'hui — et demain ! — est trop précieux pour que l'on songe à désintéresser d'inoffensifs créanciers helvétiques !

\*\*\*

Le 1<sup>er</sup> mai bernois, d'habitude marqué par un interminable cortège et des pancartes agressives et comminatoires, a passé, cette année, pour ainsi dire inaperçu. Le feu sacré n'y est plus et les pré-occupations des hommes « conscients et organisés » sont ailleurs. Où sont donc, aujourd'hui, les capitalistes insatiables et ruisselants d'or, qui affament systématiquement le travailleur manuel ? Et que sont devenus les camarades, au berceau du marxisme, dans la Germanie hitlérienne ? On découvre donc aujourd'hui qu'il fait assez bon vivre en Suisse, en regard de ce qui se passe ailleurs et que la démocratie helvétique vaut largement d'autres régimes.

On a donc entendu quelques déclamations stéréotypées et vu circuler quelques rubans rouges, mais ce fut tout. Où sont les diatribes d'antan ?

P.

## Revue mondiale

### Les désordres continuent à Addis-Abeba. - Les Italiens encerclent la capitale.

Les Abyssins semblent être décidés à ne laisser tomber que des ruines entre les mains des Italiens. Le vertige s'est emparé des foules ; depuis deux jours on pille, on incendie et on tue. Dès le commencement des troubles, toute la population d'Addis-Abeba participe à l'action. La foule dirigea ses premières attaques contre le quartier des affaires au centre de la ville. Ensuite vint le tour des bâtiments de la poste, de la douane et des administrations. Tous ces bâtiments ne sont plus que des ruines fumantes. De temps en temps on entend de fortes détonations, probablement des caisses de munitions qui sautent. Des excès sanglants ont été commis. Les corps des malheureuses victimes traînent dans les rues.

Les Suisses sont en sécurité

D'après les nouvelles télégraphiques qui sont parvenues au Département politique fédéral, les Suisses établis à Addis-Abeba se trouvent en sécurité auprès des légations d'Allemagne et de France, sous la protection desquelles ils se sont placés.

### Les Italiens encerclent Addis-Abeba

L'Italia a reçu un télégramme du maréchal Badoglio : « Nous sommes en vue d'Addis-Abeba. La manœuvre d'encercllement de la ville par les troupes italiennes est désormais terminée. L'artillerie a pris position sur les hauteurs dominant la ville. Les forces motorisées occupent les emplacements assignés ; seules les troupes à pied pénétreront dans Addis-Abeba par tous les côtés. »

L'objectif de chaque détachement est déjà fixé. Les avions survolent la ville sans interruption et lancent des manifestes. Un appareil italien a atterri sur l'aérodrome d'Addis-Abeba sans rencontrer d'obstacles. Des manifestations d'enthousiasme se sont déroulées au moment où les aviateurs du front érythréen se sont rencontrés avec leurs camarades du front somalien.

### Le Négus part pour la Palestine

Le Négus et sa famille se sont embarqués lundi à 17 h. 30 à bord d'un navire de guerre anglais, à Djibouti, pour Haïfa, en Palestine.

M. Eden a annoncé lundi après-midi à la Chambre des Communes que l'empereur d'Ethiopie ne participerait plus à aucune opération militaire.

### Pourquoi Haïlé Sélassié a quitté son pays

Le Négus a quitté l'Ethiopie, car il a compris qu'il s'était aliéné l'amour d'une partie de son peuple et que la situation était perdue pour lui après les défaites du Tigré et la prise de Dessié, dues en grande partie aux révoltes des ras Gallas. L'empereur crut qu'il pourrait barrer la route d'Addis-Abeba, mais il trouva des gens fatigués et désabusés, en même temps qu'il apprenait que des soldats revenaient à Addis-Abeba dans un état lamentable, loqueteux, quasi désarmés, mendiant du pain dans les rues. Il rencontra de telles difficultés à grouper quelques troupes pour barrer la route aux Italiens qu'il y renonça et décida de regagner la capitale. Mais en traversant la province de Salale, au nord d'Addis-Abeba, il fut accueilli par des coups de feu qui confirmèrent l'impression d'angoisse qu'il commençait de ressentir. Son retour à Addis-Abeba n'effaça pas cette impression, bien au contraire. Aussi décida-t-il d'envoyer sa famille à Djibouti et, le péril augmentant pour lui, sans aucun profit pour son pays, il résolut de s'éloigner.

Le moment le plus émouvant du voyage a été l'adieu de la garde impériale au Négus à son passage en gare d'Aïcha, à quelques kilomètres de la frontière de Somalie. Là, quelque cinquante soldats, loqueteux, faméliques, continuant cependant à porter les armes automatiques les plus modernes, se sont figés en un garde-à-vous impeccable, devant le Négus silencieux, mais dont les yeux sombres étaient remplis de larmes. Le Négus fit un geste et le train repartit, tandis que les cinquante fidèles, prêts à rejoindre bientôt les armées du ras Nassibu, présentaient toujours les armes.

### Ce que dit la presse

Le Daily Telegraph remarque que pour la Société des Nations, les difficultés ne font que commencer. La preuve a été faite que la Société des Nations n'est pas en mesure de retenir un agresseur. On peut se demander maintenant si la S. d. N. sera appelée à jouer un rôle dans la conclusion de la paix. Si elle échouait encore une fois, les petits Etats cesseraient de se sentir défendus par la Société des Nations. La S. d. N. ne pourra survivre que par une réorganisation qui lui donnera plus d'autorité et accroîtra ses pouvoirs. Mais il faut pour cela que toutes les grandes puissances en fassent partie.

Le People écrit : « On souligne que l'empereur n'a pas abdiqué, mais que ses ministres ont tout pouvoir pour négocier en son absence. Le Négus a choisi de se rendre en Palestine d'abord parce qu'en cas de besoin, il s'y trouverait à proximité de l'Abyssinie. Il compte cependant s'établir en France au cas où son exil devrait être permanent. M. Mussolini va maintenant lutter pour conserver ce qui a été gagné par ses armées. Aussi l'avenir promet-il des luttes diplomatiques passionnées. Genève ne pourra pas grand-chose mais va se trouver en présence d'un dilemme compliqué. Il lui faudra ou abandonner sa campagne contre une nation désignée comme agresseur, ou créer un précédent dangereux en cherchant à aider un souverain qui s'est enfui de son pays. »

M. Garvin, dans l'Observer, voit dans les événements la confirmation de sa campagne pour la levée immédiate des sanctions, et insiste pour que l'Angleterre pratique une politique qui, selon ses propres termes, tenterait de réparer les dégâts de la « récente hallucination ».

## 75<sup>me</sup> anniversaire du „Confédéré“

SAMEDI 9 MAI :

### Grande Fête populaire

à la cantine avec le concours de l'HARMONIE MUNICIPALE, du CHŒUR D'HOMMES et de la SOCIÉTÉ DE GYMNASIQUE „OCTODURIA“, de Martigny.

Dés 22 h. BAL

DIMANCHE 10 MAI :

50<sup>me</sup>

## Festival des Fanfares villageoises du Centre

Programme général du 10 mai :

- 8 h. 15 Réunion sur la place de la musique de Sembrancher, des demoiselles d'honneur, du comité d'organisation et du comité de réception ; départ pour la gare ;
- 8 h. 50 Arrivée des sociétés Place de la Gare ; répétition du morceau d'ensemble ; assemblée des délégués de la Fédération à l'Hôtel Terminus.
- 9 h. 30 Départ des sociétés à 3 minutes d'intervalle pour la Place Centrale.
- 10 h. 30 Discours de réception par M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, des 18 sociétés de musique radicales. Morceau d'ensemble.
- 11 h. 15 Grand cortège en ville.
- 12 h. 15 Banquet à la cantine couverte.  
Discours de : M. Obrecht, conseiller fédéral ; M. Béguin, ancien président du Conseil des Etats, président du parti radical suisse ; M. Crittin, conseiller national, président du parti libéral-radical valaisan  
Concert - Attractions.
- 20 h. BAL.

### Assemblée des délégués du parti libéral-radical valaisan

Dimanche 10 mai 1936

L'assemblée des délégués aura lieu à 9 h. 30, au Nouveau Collège de Martigny, 3<sup>me</sup> étage.

1. Introduction par le président du parti.
2. Appel des délégués.
3. Revision partielle des statuts du parti.
4. Rapport du président du comité du Confédéré.
5. Elections complémentaires.
6. Divers.

Il est recommandé aux délégués de se rendre dès leur arrivée à Martigny à l'assemblée des délégués, qui commencera à 9 h. 30 précises.

Nous comptons tout particulièrement sur la présence de tous les députés et des élus communaux et bourgeoisiaux du parti, juges de communes, etc.

Voici la teneur de l'art. 15 des statuts : « Les sections ont droit à 1 délégué par 20 membres. Les groupements d'une commune où il n'existe pas de section constituée n'ont droit qu'à un délégué. Les membres du parti qui n'ont pas qualité de délégués peuvent assister à l'assemblée. Ils ont voix consultative. »

# Valais

## Du travail et du pain mais il faut... de l'argent

M. le conseiller d'Etat Escher, chef du Dépt des finances, avait convié mardi la presse à une conférence pour lui exposer les projets financiers du Conseil d'Etat unanime... Notons-le, car depuis fort longtemps c'est la première fois que le fait se produit.

Notre passif atteignait le 31 décembre dernier 41 millions 1/2 de fr.; il sera fin 1936 de 42 millions 832.000 fr.

L'Etat dispose encore pour terminer divers travaux d'une somme de 4 millions et l'on peut admettre, puisqu'il est entendu qu'on n'augmentera plus la dette, que lorsque ces millions auront été dépensés le canton devra 47 millions à ses créanciers, ce qui représente en intérêts et amortissements une dépense de près de 3 millions par an, alors que les impôts directs ne rapportent que 2 millions 650.000 fr.

Le Grand Conseil a décidé que l'équilibre budgétaire ordinaire devait être rétabli pour 1937 par voie de réduction des dépenses.

Il faudra donc réaliser 500.000 fr. d'économies en vue du budget de 1937, par rapport à celui de 1936. Ce point étant liquidé, il faut reconnaître que la crise qui atteint non seulement notre hôtellerie et nos industries, mais l'agriculture, coïncidant avec la fermeture des grands chantiers comme ceux de la Dixence, la collectivité, c'est-à-dire le canton a le devoir de procurer des occasions de travail aux chômeurs dont le nombre était cet hiver de 8000. A noter cette particularité que la population du Valais augmente; l'indice des naissances qui est de 4,6 en moyenne pour la Suisse atteint 10,7 pour notre canton, alors qu'il n'est que de 1,4 pour les villes ayant plus de 100.000 habitants.

Le programme élaboré prévoit :  
a) diguement du Rhône, coût 5 millions (170.000 fr. par an, part du Valais), voté en 1er débat par le Gd Conseil dont 40 % supportés par la Confédération ;  
b) 100.000 fr. pour subventionner des travaux prévus dans les localités spécialement atteintes par le chômage; cette somme est destinée à des salaires  
c) 100.000 fr. pour venir en aide à la viticulture dans la région Sierre-Martigny ;  
d) exécution des routes alpêtres (300.000 francs par an).

L'exécution de ce programme prévoit une dépense annuelle de 570 à 600.000 fr. Elle permettrait de donner du travail à 2000-2500 ouvriers.

### Où prendre l'argent ?

Le Conseil d'Etat a fait distribuer aux députés un message prévoyant : l'augmentation de l'impôt sur la fortune de plus de 10.000 fr. (ce qui produirait 244.000 fr.); augmentation de l'impôt sur le revenu supérieur à 4000 fr. (123.000 fr.); impôt sur les forces hydrauliques (50.000 fr.); redevance sur les terrains auxquels les installations d'usine hydraulique donnent une plus-value (25.000 fr.); redevance de 2 % sur les travaux exécutés pour l'Etat par les entrepreneurs (70.000 fr.); impôt de 1 % sur le chiffre d'affaires des hôteliers (10.000 fr.)

L'ensemble des taxes ainsi perçues porterait le nom de contribution pour la création d'occasions de travail.

M. Escher a bien voulu nous déclarer que le Département des finances présentera pour 1938 un nouveau décret sur les finances répartissant mieux les charges fiscales et que le fonds pour l'aide aux agriculteurs dans la gêne continuerait à fonctionner pour cette année.

Le Grand Conseil aura à examiner au cours de la prochaine session la question de sa prolongation

Le projet que nous a soumis M. le conseiller d'Etat Escher présente l'avantage de constituer un tout; nous constatons avec satisfaction que l'on abandonne le système des petits paquets.

Le décret sera soumis en mai au Grand Conseil et en juin au peuple. Une chose est certaine, c'est que les principes de solidarité obligent la collectivité à venir en aide à ceux qui ne peuvent gagner leur pain et celui de leur famille.

Il s'agit d'une œuvre spéciale qui n'a rien à faire avec le budget ordinaire.

Les conceptions du gouvernement sont-elles les meilleures, ou y a-t-il d'autres méthodes à employer, c'est ce qu'il convient d'étudier. Mr.

### St-Léonard. — Appel à la population.

Dimanche 10 mai, pour la première fois, notre village aura le grand honneur de recevoir, dans ses murs, les chanteurs du Valais central. Ils y seront plus de 600, répartis en 18 sociétés, venant de la montagne, de la plaine, de la campagne, de la ville.

Vous tous, gens de St-Léonard, vous aimez ces chanteurs. Vous les recevrez à bras ouverts, vous les accueillerez par des bravos, par des sourires charmants. Vous ferez sourire vos maisons, vos rues, votre village tout entier, en les décorant de drapeaux, d'oriflammes, de guirlandes, de fleurs, comme seuls vous savez le faire.

Il faut que les chanteurs emportent de St-Léonard un souvenir inoubliable. Le faisant, vous rendrez service à la cause du chant, à votre commune, à vous-mêmes, un fier service. Nous comptons sur vous et, d'ores et déjà, du plus profond de notre cœur, nous vous disons toute notre reconnaissance. Le Comité d'organisation.

**Une collision.** — (Inf. part.) Un camion qui venait de St-Léonard est entré en collision avec une auto qui arrivait en sens inverse, et si les dégâts matériels sont assez importants, les deux conducteurs n'ont heureusement aucun mal. Cet accident s'est passé près de Granges, sur la route cantonale.

# 75<sup>me</sup> anniversaire du „Confédéré“

## Trains spéciaux

à l'occasion des festivités du 75<sup>me</sup> anniversaire du « Confédéré », à Martigny, le 10 mai 1936.

pour le HAUT-VALAIS :

aller		Retour
7.16	Brigue	21.43
7.25	Viège	21.34
	Rarogne	21.26
	Gampel	21.20
	Tourtemagne	21.15
7.43	Loèche	21.07-09
	Salquenen	21.01
7.53	Sierre	20.56
8.01	Granges-Lens	20.48
8.06	St-Léonard	20.43
8.12-15	Sion	20.35-37
8.19	Châteauneuf	20.30
8.24	Ardon	20.26
8.29	Chamoson	20.21
8.34	Riddes	20.17
8.40	Saxon	20.12
8.45	Charrat-Fully	20.06
8.50	Martigny	20.00

## ARRET A NOES

Nous apprenons que le train spécial s'arrêtera, à l'aller et au retour (7 h. 53 et 20 h. 55) à Noës pour les sociétés de Noës et Chalais.

## PRIX DU BILLET

	Train spéc.	Bill. ordin.
Brigue	Fr. 5.60	Fr. 9.60
Viège	» 5.00	» 8.55
Loèche	» 3.65	» 6.25
Sierre	» 2.95	» 5.05
Granges-Lens	» 2.55	» 4.35
St-Léonard	» 2.25	» 3.85
Sion	» 1.85	» 3.15
Châteauneuf	» 1.55	» 2.65
Ardon	» 1.35	» 2.30
Chamoson	» 1.15	» 1.95
Riddes	» 1.05	» 1.70
Saxon	» 0.65	» 1.10
Charrat	» 0.35	» 0.60

pour le BAS-VALAIS :

aller	horaire	Retour
7 h. 30	Bouveret	21 h. 38
7 h. 42	Vouvry	21 h. 27
8 h. 04	Monthey	21 h. 13
8 h. 26	St-Maurice	21 h. 00

## A LA FETE DE GRANGES

### Avec la musique de Chippis

Dès 8 h. dimanche, des flots d'harmonie se répandent dans les rues du village. L'Echo de Chippis défile crânement le long de cette haie formée par la population avide de mélodies entraînant qui conduisent la phalange des musiciens à l'assaut des cars Torrent. Une foule, toujours grandissante, attend avec impatience l'arrivée des fanfares participant au 43<sup>e</sup> festival des musiques du Valais central. Répétition des morceaux d'ensemble et défilé des 18 musiques dans les rues de Granges coquettement pavisées. Une fine goutte d'Humagne coule dans le gosier des quelque 800 musiciens de la fédération, tandis que l'actif président de la Stéphanie, M. Narcisse Eggs, ému par cette nombreuse participation, souhaite à tous une chaleureuse bienvenue et assure que l'on emportera un agréable souvenir des quelques instants passés dans la localité.

Lentement nous gravissons le petit chemin nous conduisant à l'église où a lieu l'office divin suivi de la bénédiction du nouveau drapeau de la Stéphanie. M. Mce Germanier, l'infatigable et sympathique président de la Fédération depuis 40 ans, réforme les groupes qui déversent à nouveau des flots d'harmonie dans les rues de la cité en fête.

Notre jovial et méritant commissaire, M. Mce Roh, profite des quelques instants de répit pour offrir à l'Echo de Chippis, le traditionnel apéritif. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous le vîmes, accompagné par sa charmante épouse, descendre les escaliers de cette ancienne demeure féodale avec un arrosoir dans la main. Mais dès l'apparition du liquide blanchâtre, Oscar le bombardier s'écria : Salut ! Achtung ! et comme un automate il vida fortes rations de ce précieux liquide. De vifs remerciements sont adressés à Mme et M. Roh pour ce geste généreux. Un coup de sifflet oblige la grosse caisse Félix et le bugle solo à poser le verre qui se remplissait pour la 5<sup>me</sup> fois... C'est le retour. La belle et majestueuse cantine a de la peine à contenir la masse envahissante des auditeurs. Pendant que la Stéphanie, sous l'expertise direction de M. Adolphe Roh, nous fait entendre ses superbes productions musicales, une nuée de sommeliers circulent dans les allées chargées de plats au fumet appétissant. Un silence respectueux est observé pendant l'exécution de cette symphonie trop vite achevée. Les premières notes de la fantaisie Vallée des roses, jouée par la fanfare de Mase, obligèrent à son tour notre président de la musique à déposer la fourchette qu'il maniait si adroitement; le bonheur des uns fait le malheur des autres, aussi pour se venger de cette brusque interruption, il signa de suite le contrat de tempérance qu'il risqua de respecter ce jour-là. L'une après l'autre les 17 sociétés se produisent gaiement, sous le contrôle sévère mais juste du jury composé de MM. Léon Hoogstoël et G. Kaufmann, professeurs à Genève, et firent oublier un instant le temps de crise actuel et l'impôt du vin.

Toutes les productions sont exécutées avec maîtrise et sont très appréciées du public parmi lequel nous trouvons M. Pitteloud, président du Conseil d'Etat, M. Germanier, conseiller national, M. Tabin, préfet, et Devantéry, président du tribunal.

8 h. 34	Evionnaz	20 h. 34
8 h. 39	Vernayaz	20 h. 29
8 h. 44	Martigny	20 h. 23

Prix du billet spécial : Bouveret 2 fr. 70 ; Vouvry 2 fr. 25 ; Monthey 1 fr. 55 ; St-Maurice 1 fr. 05 ; Evionnaz 0 fr. 65 ; Vernayaz 0 fr. 35.

Le Martigny-Orsières organise un train spécial arrivant en gare à 8 h. 52 (il ne touche par les stations de Martigny-Croix, Bourg et Ville). Billet simple course valable pour le retour.

Le Martigny-Châtelard organise un train spécial partant de Martigny à 20 h. (billets du dimanche).

Pour répondre à diverses démarches, le Comité d'organisation a prévu pour le samedi 9 mai, à la cantine, une fête populaire avec le concours des sociétés locales.

La municipalité in corpore y sera invitée. Une part du bénéfice sera versée à l'œuvre de la Goutte de lait.

## M. le conseiller fédéral Obrecht à Martigny

Le chef du Département de l'Economie publique sera à Martigny les samedi 9 et dimanche 10 mai. Il prendra la parole à la cantine le dimanche. Les autres orateurs seront : MM. Béguin, ancien président du Conseil des Etats, président du parti radical suisse, et C. Crittin, conseiller national, président du parti libéral-radical valaisan.

### Pavoisez, décorez !

Les manifestations organisées à Martigny les 9 et 10 mai attireront la foule.

Des délégations sont annoncées de Genève, Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel, etc.

Pour rendre notre ville riante et accueillante, le Comité d'organisation invite la population à pavoiser et à décorer.

## PARCOURS DU CORTEGE

Voici le parcours du grand cortège de dimanche matin à 11 h. : Avenue de la Gare, rue du Collège, rue de l'Eglise, rue des Alpes, rue de la Délèze, rue Octodure, rue Hôtel de Ville, avenue du Grand St-Bernard, Hôpital, Place Centrale, rue des Hôtels.

## SOMMELIERES

La cantine engagerait encore quelques sommeliers pour la manifestation du 10 mai. S'annoncer de suite à l'Hôtel Kluser.

Nous avons l'honneur et le plaisir de serrer la main à M. Henri Desfayes, député de Leytron, dont on connaît l'affaire de sa nomination de major du bat. 12, actuellement lt-colonel. Il est non seulement un fervent et solide politicien, mais un amateur de bonne musique.

Après les verres d'amitié pris en compagnie des notabilités de Granges et autres, les cars nous ramènent heureux de cette belle journée si admirablement organisée; la musique fait place au chant : c'est ainsi que nous avons le bonheur d'entendre sur notre car des opéras comiques et des yodels qui sont donnés par Abel et Justin avec une facilité surprenante. Une marche énergiquement enlevée nous emmène sur la place du village où l'on se quitte en trinquant nos verres et en remerciant M. Devantéry, président, de l'honneur qu'il nous fait en nous accompagnant à cette occasion et pour l'intérêt qu'il porte à nos sociétés locales en général. F. B.

## Des bords du Léman. — Les écumeurs de rivières. — On nous écrit :

Depuis un certain temps, une équipe de pêcheurs professionnels au lancer sont venus jeter leur tente ou plutôt leur automobile au bord du canal Stockalper à Bouveret, pêchant sans arrêt tous les jours de l'aube à la nuit, faisant une hécatombe de truites insensée.

Que reste-t-il pour les petits pêcheurs du district de Monthey et environs qui passent leurs moments de loisir à ce sport ? La consolation de payer un permis fort cher et de ne rien prendre du tout ! Nous faisons un pressant appel à notre comité de pêche de Monthey afin qu'il fasse une démarche au plus tôt auprès des autorités compétentes pour que cette pêche au lancer meurtrière et destructive soit interdite dans le canal Stockalper, si nous ne voulons pas voir disparaître en peu de temps le fruit de quelques années de travail. Des sociétaires.

**Chalais. — Incendie.** — Un nouvel incendie vient s'ajouter à la liste déjà imposante des sinistres qui depuis quelque temps éclatent à intervalles réguliers dans le district de Sierre.

3 maisons et 2 granges ont été presque entièrement détruites à Chalais, la nuit de lundi à mardi. Elles appartenaient à MM. Salamin Elie, Emery Ernest et Marin Gilbert. Les pompiers de Chalais qui furent presque aussitôt sur les lieux ne purent que sauver quelques meubles et protéger les maisons voisines; ils furent maîtres du sinistre vers 5 heures du matin. Trois familles sont sans abris. Les dégâts sont en grande partie assurés.

## Autour de l'autostrade du Simplon.

Nous apprenons d'une haute personnalité française que le projet du Mont-Blanc a été soumis il y a 18 mois environ au Conseil supérieur des travaux publics. Ce conseil à l'unanimité a rejeté purement et simplement le projet et jamais depuis il n'en a plus été question au ministère des travaux publics.

Le veto du Conseil supérieur est impératif, absolu. Il n'a même pas été donné d'autorisation à une entreprise privée pour exécution du tunnel à ses risques et périls, avec des capitaux privés.

**Renforcement de la défense nationale.** — Deux commissions chargées d'examiner cet objet ont été constituées comme suit :

Conseil national : Keller, Anliker, Antognini, Baumann, Bossi, Bratschi, Broger, Bringolf, Crittin, Gut, Joss, Muheim, Nobs, Reinhard, Rochat, Rohr, Rosselet, Walther, Zimmermann, total 19.

Conseil des Etats : Ochsner, Béguin, Bosset, Käser, Fricker, Pfister, Riva, Schaub, Suter, Wettstein, Züst, soit un total de 11.

Le Valais est donc représenté par M. le conseiller national Crittin.

La 1<sup>re</sup> réunion des deux commissions est fixée au 11 mai à Thoun : le 12 elle se réunira à Payerne.

**Quatre arrestations.** — Les agents de la Sûreté Bagnoud et Parvex et les gendarmes Konen et Genoud, ont opéré, lundi, l'arrestation de quatre contrebandiers que l'on soupçonne être les auteurs des cambriolages récents d'Arolla.

On se souvient que les hôtels de la station d'Arolla, le bazar local et d'autres chalets avaient eu, cet hiver dernier, alors que la station est fermée, la visite de cambrioleurs. L'enquête avait pu établir que le coup avait été fait par des contrebandiers italiens, et déjà on prononçait les noms de ceux qui en étaient soupçonnés. Lundi, les suspects arrivèrent près des Haudères. Là un habitant les avisa que la police les recherchait. Aussitôt les contrebandiers — ils étaient quatre — n'en entendirent pas davantage; ils s'enfuirent du côté d'Arolla. Mais des citoyens d'Evolène s'armèrent de fusils et se mirent à la poursuite de fuyitifs qu'ils rejoignirent à Arolla. Ils les empêchèrent d'aller plus loin et les gardèrent à vue jusqu'à l'arrivée des gendarmes qui avaient été avisés.

Les agents de la Sûreté et les gendarmes arrêteront alors les quatre contrebandiers : Hilaire Perrin, Martin Perrin, Michel Chatrian et Frédéric Perrin, les conduisirent aux Haudères à pied et de là, en auto, jusqu'à Sion, où le juge instructeur des districts d'Hérens et de Conthey procéda mardi à leur interrogatoire.

Jusqu'à présent, ils nient toute participation aux cambriolages d'Arolla.

### On nous informe à ce sujet :

On n'est pas sûr que les quatre individus arrêtés lundi soir à Arolla soient bien les cambrioleurs des hôtels de la région. En effet, la mise à sac des établissements de la station eut lieu du 14 au 26 août, et ils prétendent avoir quitté les lieux le dimanche 19 à quatre heures du matin. Ces explications semblent confirmées par le témoignage du guide Bessard de Bagnes qui ce jour-là découvrit des traces de pas sur la neige fraîche. Les quatre contrebandiers qu'on a descendus à Sion racontent qu'ils avaient acheté des provisions chez M. Jean Trovat des Haudères et que c'est une tempête qui les immobilisa dans un chalet isolé, près de l'Hôtel Victoria.

Dependant, si l'un d'eux a participé au pillage, on le saura bientôt en confrontant ses empreintes digitales avec celles qu'on avait recueillies.

**Une indemnité refusée.** — Durant l'hiver, à Montana, il n'est pas d'usage de balayer la neige dans les rues, mais au contraire, de la laisser pour la plus grande joie des lugeurs et skieurs. En février 1935, cet usage a causé un accident. Au moment où elle voulait monter sur un trottoir, une certaine dame G. glissa et se cassa le fémur. Elle voulut en rendre responsable le propriétaire de la maison devant laquelle l'accident s'est produit et lui intenta un procès en dommages-intérêts. Mais le tribunal cantonal l'a déboutée et le Tribunal fédéral a confirmé ce jugement.

## Sierre

### Assemblée primaire

La municipalité de Sierre a convoqué l'assemblée primaire de la commune pour le mercredi 20 mai, à 20 h. 30, à la Halle de gymnastique. L'ordre du jour prévoit la lecture des comptes de 1935 et des budgets de 1936 de la Municipalité et des Services industriels.

Des exemplaires de ces comptes et budgets sont à la disposition des contribuables au Greffe municipal de Sierre.

### Un jubilé dans le corps de gendarmerie

M. le brigadier Dubois a fêté jeudi dernier ses 30 ans d'activité dans le corps de gendarmerie. Il avait convié à cet effet ses collègues, subordonnés et amis à un banquet qui eut lieu au Casino.

Au cours du banquet, le caporal Robyr, se faisant l'interprète de tous, a relevé les qualités nombreuses, la clairvoyance et l'esprit de justice et d'équité de son chef. Puis, au nom de ses collègues, le gendarme Dayer remit une channe-souvenir au jubilaire.

Nous félicitons à notre tour le brigadier Dubois qui dirige depuis 9 ans, avec tant de tact et de bon sens, l'ordre dans la cité du soleil, et nous lui souhaitons encore de longues années d'activité dans nos murs.

## Sion

### Une conférence Maurice Delacoste à Sion

(Corr. part.) Invité par la « Société des Arts et Métiers », M. Maurice Delacoste, président de Monthey, a bien voulu orienter le public sionnois sur le Conseil général qui peut avantageusement remplacer l'assemblée primaire.

M. Hallenbarter présenta l'orateur qui fit un exposé clair et objectif de la question et qui eut la loyauté de présenter également les arguments des adversaires de cette institution.

Ainsi que l'a démontré M. Delacoste, le Conseil général a des pouvoirs plus étendus que l'assemblée primaire et il exerce un contrôle efficace et direct sur la gestion communale. Son rôle est essentiellement modérateur et, en cas de conflit avec le Conseil communal, c'est à l'Etat à se prononcer sur le litige. M. Delacoste évoqua les débats que suscita le Conseil général au Parlement, au moment où il fit l'objet d'un examen approfondi et où il passait pour un « article d'importation ».

Plusieurs communes comme Brigue, Sierre, Bagnes, St-Maurice et Martigny, par exemple, l'abandonnèrent après en avoir fait trop rapidement l'expérience, alors que Monthey se trouve heureux de l'avoir ins-

**Dimanche 10 mai, Fête des Mères** offrez à votre bonne maman une tourte bien crémeuse, de TAIRRAZ, confiseur

# Dernières nouvelles

## Les Italiens ont occupé Addis-Abeba

Les troupes italiennes sont entrées mardi à Addis-Abeba peu après 16 heures (heure locale). D'importants contingents de troupes motorisées ont traversé la ville.

La mobilisation civile en Italie

Les sirènes annonçant la mobilisation civile ont retenti mardi à 17 h. 50 dans toute l'Italie. Les Chemises noires, les ouvriers, les employés, etc., ont quitté leur travail et se rendent sur les lieux de réunion précédemment indiqués. La mobilisation civile s'est effectuée dans le plus grand enthousiasme. Des scènes émouvantes se sont déroulées dans les grandes villes du pays. Les magasins ont fermé leurs portes. Le vice-secrétaire général du parti fasciste, M. Serena, dirige les opérations de rassemblement. M. Mussolini a parlé à 19 h. 45

Kluser ; secrétaire, M. Denis Puipe, instituteur ; caissier, M. Victor Dupuis, avocat ; membres : MM. Cyrille Sauthier, Adrien Morand, Henri Charles, Joseph Pasquier. Vérificateur des comptes : M. Pierre Closuit.

Programme d'activité de la Société. — La Société de développement prévoit une double activité pour les années à venir :

1) une activité au point de vue touristique : édition nouvelle d'un guide de Martigny en plusieurs langues — pour assurer une publicité digne de Martigny et de la région.

2) une activité au point de vue général : éditité et urbanisme, organisation de conférences, etc.

Comme on le voit, la Société de développement continue son œuvre utile et nécessaire et tous ceux qui ont à cœur la prospérité de Martigny-Ville doivent encourager ses initiatives et ses efforts.

### A l'Hôpital de Martigny

Le Conseil d'Administration de l'Hôpital du district de Martigny et le Conseil de district ont tenu leur assemblée annuelle hier sous la Présidence de M. le Préfet P. Thomas.

L'assemblée a pris connaissance du rapport sur l'exercice 1935 qui dénonce un nouveau développement de l'établissement hospitalier du district : 906 malades y ont séjourné, totalisant 22,966 journées contre 19,314 en 1934, ce qui accuse une augmentation de près de 20 %, chiffre auquel il faut encore ajouter la moyenne de 8 bébés à la Pouponnière.

Cette augmentation de la fréquentation de l'Hôpital s'est surtout faite sentir dans les services de médecine tandis que les services de chirurgie accusent plutôt une légère régression.

La Maternité a toujours un succès mérité qui s'étend fréquemment en dehors du district et de la région ; durant la semaine dernière seulement 6 bébés y ont vu le jour.

La Pouponnière n'a pas été aussi fréquentée qu'en 1934 et quoique l'exploitation de ce service soit nettement déficitaire pour l'établissement, l'administration en a tout de même décidé le maintien en escomptant la générosité publique dans le soutien de cette œuvre.

L'Hôpital a été tout spécialement fréquenté durant l'année 1935 par les malades du district qui totalise à lui seul près de 18,000 journées.

La confiance progressive qu'accorde la population à l'établissement régional a évidemment sa répercussion sur le résultat financier de l'exploitation et celui de 1935 permet d'envisager l'abaissement de l'un ou l'autre tarif. C'est ainsi que le Conseil d'administration a décidé d'abaisser de fr. 4.50 à fr. 3.50 la taxe journalière de pension au pavillon des tuberculeux pour les malades des communes hors du district et de fr. 3.50 à fr. 3.— pour les malades des communes du district ou associées.

Les administrateurs s'efforcent du reste de réduire au mieux les frais généraux de manière à conformer les tarifs aux difficultés économiques du moment, tout en maintenant l'établissement à la hauteur des exigences de la thérapeutique moderne et tout en assurant le service des intérêts et des amortissements de la dette qui est encore de fr. 400,000.—

Durant ces dernières années, les dons avaient été un apport précieux dans l'accomplissement de cette tâche complexe, mais malheureusement 1935 a été une année creuse dans ce domaine. Il est à espérer que 1936 apportera la surprise de l'une ou l'autre généreuse disposition en faveur de la plus importante œuvre sociale de la région. Le Conseil de district a adressé des félicitations et des remerciements aux trois membres du comité de direction MM. Albano Fama, Antoine Mathey et Marc Morand, ainsi qu'au directeur qui administrent l'Hôpital depuis de longues années avec le plus grand dévouement. L'établissement est desservi par des Révérendes Sœurs de la Charité qui accomplissent toujours leur tâche souvent ingrate avec la même abnégation.

En fin de séance les délégués des communes ont décidé de faire un nouvel effort pour organiser sur une base solide la Ligue antituberculeuse du district et ils espèrent pouvoir compter sur l'aide de toute la population dans cette lutte contre ce terrible fléau qui, loin de reculer continue de se développer dans notre région.

### Harmonie municipale

Les membres sont priés d'assister aux deux dernières répétitions avant le concert de samedi à la cantine.

Voici le programme du concert :

1. *Glorieux Paris*, marche ;
2. *Poète et Paysan*, ouverture, D. Dias (offerte à l'Harmonie par M. le conseiller Ch. Girard) ;
3. *Le Dernier Jour de la Terre*, ouverture, H. Litolf.

### Au Royal : dernière séance de « Quand une femme aime »

Deux sœurs mènent à New-York une vie joyeuse de fête et de plaisirs. L'une d'elle s'éprend d'un Londonien sérieux et le mariage autant que la maternité font d'elle une maîtresse de maison accomplie.

Son mari ne l'emmène jamais dans ses voyages d'affaires et quand il doit s'absenter, il la laisse seule avec sa tante, vieille coquette qui ne veut pas désarmer. Entraînée par celle-ci, elle retourne dans son ancien milieu de fête où elle fait la connaissance d'un jeune homme qui devient véritablement fou d'elle.

Le mari apprend les assiduités de ce jeune homme et accuse sa femme de trahison. Sa femme essaie vainement de le persuader de son innocence, mais son mari demande le divorce. Le mari entreprend un nouveau voyage d'affaires et dans cet intervalle, sa femme se retrouve avec le jeune Tommy. Cette fois-ci, la femme cède à ses avances. Quelques heures plus tard...

Nous ne vous en dirons pas plus. Allez voir, ce soir, au Royal, la suite de ce scénario captivant, admirablement interprété par la belle vedette américaine Norma Shaerer.

Chorale d'Ollon après en avoir été le directeur et le conseiller. Ce sont des hommes de cette trempe qui font les sociétés fortes.

Diplôme de 20 ans : Gallay Ernest, Kistler Christian, Trotter Jules.

Diplôme de 20 ans : Anker Albert, Bezat Ernest, Bréganti Eugène, Boissard Paul, Ciana Charles, Contat Eugène, Cottet-Dumoulin Jules, Delacoste Adrien, Delacoste Joseph, Georges Paul, Grin Gustave, Gross Joseph, Ranzoni Clément, Rossier Adolphe, Siebenmann Marcel.

Membres d'honneur (anciens) : Dr Alf. Comtesse, Mce Delacoste, V. Girod, C. Delherse, M. Carraux, Ch. Bertrand.

Membres d'honneur (nouveaux) : Th. Perrin, A. Friderich, H. Contat, Ed. Boissard, Alf. Yersin, U. Casanova.

### Décisions du Conseil communal

Le Conseil accepte les comptes de 1935 et le budget pour l'année 1936.

— Il accorde les autorisations suivantes :

1) à M. Maurice Jeanneret de construire 3 bâtiments ruraux à l'usage de poulaillers, sur son terrain au lieu dit « Bœuferrant » ; 2) à M. Raymond Gremaud de construire un poulailler avec parc, de clôturer sa propriété et d'en modifier l'entrée ; 3) à M. Auguste Duchoud de transformer le podium du jardin du café de la Place, construit en planches, en une plate-forme de béton armé. L'Administration.

### Martigny

#### Assemblée générale de la Sté de développement de Martigny-Ville

Procès-verbal et comptes. — La Société de développement de Martigny-Ville a tenu hier soir son assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Kluser. Le protocole de la dernière assemblée générale lu par M. Denis Puipe, secrétaire, fut adopté. Les comptes présentés par M. Victor Dupuis furent également approuvés. Il ressort de ces derniers que la seule dette importante de la Société de développement est le solde dû pour les travaux d'illumination de la Tour de la Bâtiaz. Des démarches seront entreprises auprès de la municipalité et des Services industriels pour liquider ce compte le mieux possible, puisque les intérêts de la ville de Martigny et de la Sté de développement se rejoignent et se confondent en quelque sorte.

Rapport présidentiel. — M. Robert Kluser salue la mémoire des membres fidèles de la Société qui sont décédés durant l'année, M. Pera, M. Pommaz Jos., M. Balma Ch. et M. Dr Staerkle. L'assemblée se lève en leur honneur.

M. Kluser, dans son rapport de gestion, fit une synthèse de l'activité de la Société lors du dernier exercice. Il rappela le concours de vitrines qui obtint un plein succès, la participation au Carnaval 1936, la conférence de M. L. M. Sandoz avec projections lumineuses, l'exposition du peintre Gos sous les auspices de la Société, la prise de contact avec le Syndicat d'initiative de Chamonix pour le développement des relations franco-suisse, le subsidie à la patinoire et enfin de multiples interventions pour les horaires, les casiers postaux, la signalisation des routes, etc. Il rendit hommage à la municipalité de Martigny-Ville et à son président M. Marc Morand, pour la création du nouveau Collège qui fait honneur à notre cité, ainsi que pour ses initiatives diverses concernant l'éduité.

Nominations statutaires. — M. Jules Michellod quitte Martigny-Ville pour Martigny-Bourg (avec la « Flèche verte » ce n'est pas si loin !), se voit contraint de donner sa démission de membre du comité. Signalements pendant près de 25 ans, M. Jules Michellod s'est dévoué considérablement au comité de la Société de développement, principalement comme caissier. Cette dernière lui exprime ses remerciements les plus sincères pour son infatigable activité. M. Cyrille Sauthier, directeur de la Cie du Martigny-Châtelard, accepte de le remplacer. Il apporte au comité toute son expérience qui nous est précieuse.

Le comité est ainsi formé : président, M. Robert

tauré. Après une période un peu critique où il souleva bien des objections, il finit par remplir un rôle utile, et la population maintenant ne voudrait pas changer de régime, après 28 ans d'activité fructueuse.

Cet organisme, a bien souligné M. Delacoste, vaut par l'usage qu'on en fait et c'est ainsi qu'il peut sembler indésirable en certaines communes, alors qu'il sera favorable à d'autres. S'il est bien organisé, il devient le collaborateur de l'autorité et il la seconde avec bonheur dans sa tâche. Il constitue aussi une excellente école de cadres pour les candidats au Conseil communal. Il est composé de 60 membres pour les communes de 5000 âmes et plus. Par conséquent, tous les partis peuvent y être représentés.

Aux explications de M. Delacoste, qui furent écoutées avec un très vif intérêt, succéda une discussion amusante. M. Charles-Albert de Courten se déclara partisan du Conseil général tandis que M. le conseiller communal de Werra et M. Amez-Droz se montrèrent plutôt favorables à l'assemblée primaire.

M. Maurice de Torrenté souligna les avantages et les inconvénients des deux institutions et en diplomate avisé il n'opta pour aucune.

Un petit duel entre M. Charles-Albert de Courten et M. Amez-Droz nous restitua, pour un instant trop court, l'atmosphère et le climat de l'assemblée primaire, et le premier des deux orateurs n'eut pas de peine à nous convaincre qu'on y tenait des discussions saugrenues, pour nous servir de sa propre expression.

En somme on donna tort à M. Delacoste et l'on prouva qu'il avait raison... A. M.

### Une école de recrues

(Inf. part.) Sion prend vraiment actuellement une importance de place d'armes. Une nouvelle école de recrues qui comprend des artilleurs de divers endroits du pays et spécialement de Suisse allemande est entrée en service lundi.

Composée de 350 hommes environ, elle est commandée par le colonel Grec. Nous souhaitons à ces jeunes soldats une cordiale bienvenue dans la capitale valaisanne.

### On arrête un cambrioleur

(Inf. part.) Après une habile enquête, la police de sûreté valaisanne a arrêté un certain Constant Luyet de Granois qui avait commis un vol d'une centaine de francs au préjudice de M. Alexis Reynard. Au cours de son interrogatoire, cet individu a avoué qu'il avait également cambriolé trois chalets de la région en compagnie de son frère et qu'ils avaient dérobé une certaine somme d'argent et des victuailles à un autre particulier de Savièse.

La prise est donc bonne et la police est en train de rechercher le complice qui s'est caché pour ne pas être appréhendé.

### Monthey

#### A l'Orphéon monthésan

Au cours de la manifestation de dimanche 3 mai, eut lieu la manifestation solennelle de la remise des diplômes de membres d'honneur et de vétérans. Avant de procéder à cette distribution, M. Borgeaud adressa publiquement à tous les participants à la fête les remerciements sincères de la jubilaire, tirant de la fête du 3 mai les heureuses conclusions qui s'imposent. Puis il félicita ceux auxquels il allait remettre un témoignage de gratitude pour leur dévouement et leur attachement à l'Orphéon, rappelant pour finir la mort d'un ancien directeur et d'un véritable animateur de la Société, M. Léon Martin.

Les heureux bénéficiaires de la reconnaissance orphéonique dont les noms suivent reçurent leur diplôme des mains des dames du chœur mixte. Celui qui fut remis à M. Vincent Girod fut accompagné d'une allocution de circonstance fort applaudie.

Soit dit en passant, il est admirable l'exemple de cet homme qui compte 50 années de sociétariat, qui a été directeur pendant 27 ans et qui, après avoir lâché la baguette, reprend simplement et modestement sa place dans le rang, se contentant d'être un chanteur de la

du haut du palais de Venise, à Rome, devant une foule en délire.

\*\*\*

### Conseil des ministres français

En ouvrant la séance du conseil de Cabinet, hier mardi, à Paris, M. Albert Sarraut a exprimé ses regrets aux ministres qui n'ont pas été réélus. Il les a remerciés de leur collaboration et les a priés de rester avec lui jusqu'à la constitution de la nouvelle Chambre. M. P.-E. Flandin a mis ensuite ses collègues au courant de la situation internationale. M. Marcel Régnier, ministre des finances, a fait l'exposé de la situation financière. Il a déclaré notamment qu'aucune mesure spéciale ne serait prise pour contrôler les devises et empêcher les sorties d'or. La Banque de France disposant en effet d'une marge suffisante qui permet au gouvernement d'envisager la situation présente avec confiance.

### Confédération

#### Une auto contre une maison

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Max Fuss, 22 ans, père de 2 enfants, mécanicien d'un garage de Soleure, revenait d'Oberdorf à vive allure avec deux amis, dans une auto de son patron, à Langendorf. A un virage, l'auto heurta l'angle d'une maison. Le réservoir à benzine fit explosion et l'auto prit feu. Max Fuss succomba cependant sur le coup : il avait une fracture du crâne. L'un des occupants, M. Walter Pluss, 34 ans, marié, d'Oberdorf, transporté à l'hôpital de Soleure, y succomba peu après. Il laisse un enfant. Le second occupant de la voiture, M. Paul Kummli, mécanicien, de Langendorf, marié, a été transporté grièvement blessé à l'hôpital. Son état est très grave.

### Société suisse d'assurances sur la vie Zurich

M. le directeur Gottfried Schaertlin, directeur depuis 42 ans de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, s'est retiré.

Le Conseil de surveillance a nommé M. Hans Koenig, docteur en droit, comme Directeur général ; les vice-directeurs actuels : MM. Gustave Eugène Schwarz, Emile Marchand, prof., Otto Spuhler et Riccardo Jagmetti, Dr en droit, sont promus directeurs ; et M. Fritz Keller, jusqu'ici fondé de procuration, vice-directeur.

### Nos Echos

#### Graves troubles au Caucase

On mande de Tiflis que des troubles graves dus au mécontentement de la classe ouvrière ont éclaté à Bakou et dans d'autres villes du Caucase. La cause initiale en est la confiscation par le gouvernement soviétique de denrées alimentaires, au bénéfice de l'armée rouge. Les membres d'une délégation ouvrière venus protester à Tiflis contre ces confiscations ont été arrêtés. On croit qu'ils seront déportés en Sibérie.

#### En plein banquet

Au village de San Martin (Espagne), une maison dans laquelle avait lieu un banquet s'est écroulée. On compte un tué et 40 blessés.

Monsieur et Madame Jules DARBELLAY et leurs enfants, à Orsières ; Madame et Monsieur Joseph ABET-DARBELLAY et leurs enfants, à Orsières ; Monsieur et Madame Ephyse DARBELLAY et leurs enfants, à Liddes ; Monsieur et Madame Léonce DARBELLAY et leurs enfants, à Alger ; Madame et Monsieur Ernest DARBELLAY-DARBELLAY, à Liddes ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Mademoiselle Esther DARBELLAY

Négociante

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée dans sa 48me année, munie des Sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Liddes, le jeudi 7 mai à 10 heures.

P. P. E.

### Café-Restaurant Vaudois

Martigny-Gare Restauration à toutes heures PENSION P. Bongard-Derivaz, chef de cuisine

### SCIATIQUE - RHUMATISME

guéris en dix jours

Vous pouvez vous guérir en faisant cuire un paquet de tisane Sidi, dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de 3/4 litre, et boire un verre chaque soir. Ecrivez à l'Herboristerie St-Jean, L. Beck, Grand St-Jean, 29, Lausanne, qui vous enverra la cure complète pour 3 francs.

### Cinéma ROYAL

CE SOIR mercredi, 4me et dernière séance de **Quand une femme aime** Demain JEUDI, à l'ÉTOILE 1re de «La Flanée de FRANKENSTEIN»

### FRAISIERS

Beaux plants «Fée de Pâques» précoce, gros fruits, 3 fr. le cent. Plant spécial pour haute montagne. Pour autres variétés demandez renseignements à H. Bolev, cultures fraisières, LE MAZOT, s. Bex.

### Registres de commerces et de communes

Imprimerie Nouvelle A. Montfort, Martigny

**Même les rois fument des Laurens!**

En accordant le brevet de fournisseur officiel à la marque Laurens, ils ont consacré sa suprême qualité. Chaque cigarette Laurens est un petit chef-d'œuvre de luxe, d'arome et de douceur. Les gens délicats ne s'y trompent pas, comme les rois ils fument et offrent des Laurens.

**CIGARETTE DE JUBILÉ**

**LAURENS**

20 Cig ..... 1Fr

**Le onzième pour maman**



**C'est maintenant sur toutes les sortes**

de cafés USEGO en paquets rayés que 10 cornets vides donnent droit

**au 11<sup>ème</sup> paquet gratuit**

Collectionnez les cornets rayés de tous les cafés Uségo, cela en vaut la peine.

**Fête de Tir DU HAUT-VALAIS, à Brigue**

16-17-22-23 et 24 mai 1936, avec concours de groupes et sections, ainsi qu'avec un match des unités des troupes du Haut-Valais. 10 cibles, Dotation fr. 8000.— Demandez les plans de tir au secrétaire M. E. Krühenbühl, Brigue. Le Comité de Tir.

**LES PETITES Machines à écrire sont si bon marché aujourd'hui**

qu'elles ne sont plus un luxe, mais font partie du matériel courant utilisé journellement.

**Une Remington portable pr 190.- a sa place aujourd'hui dans chaque ménage**



Parents et enfants s'en servent pour leurs travaux écrits avec le plus grand enthousiasme.

Demandez-nous sans engagement, nos conditions de location, — achat par mensualités, — et d'échange contre des machines usagées.

**Alfred Gardel, Montreux**  
Rue de la Paix Tél. 62.527

**Soumission**

M. Léonce Crettenand, à Produit, met en soumission les travaux de transformation de son bâtiment d'habitation avec boulangerie, soit : maçonnerie, carrelage, peinture, menuiserie, charpente, installation sanitaire, couverture, ferblanterie et électricité. On peut prendre connaissance des plans et retirer les formulaires de soumission chez M. Roger Bruttin, architecte, à Sion, à partir de jeudi.

**Employé de banque**

sortant d'apprentissage, demandé de suite. Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions sous P 2467 S Publications, Sion.

Pour Café-Restaurant ON CHERCHE

**Jeune Fille**

pour aider au ménage et servir au café. Faire offres sous O. F. 6723 M., à Orell F. Assi-Annonces, Marigny.

**Pour Zurich**

Jeune Fille de 18-22 ans, intelligente et travailleuse, comme volontaire pour aider au ménage. Occasion d'apprendre le bon allemand. S'adresser à N. Heima, 29, Haldeliweg, Zurich.

**Fiat 503 (TORPÉDO)**

10 CH. avec pont, en très bon état, à céder à bas prix ou à échanger contre du mobilier. — S'adresser à Germanier, Avenue de Martigny-Bourg.

**Le PER vous fait faire des économies**

car bien il vous sert, sans vous coûter cher. Le PER vous permet non seulement de raproprier instantanément la vaisselle, les couverts et les verres, mais encore d'entretenir facilement tout le ménage en parfait état de propreté. Un paquet de PER, qui coûte 30 cts., fait pour une dizaine de seaux d'eau.



On cherche pour le 15 mai ou époque à convenir, une fille propre et active comme

**Cuisinière**

Gages selon capacités. Faire offres avec références et certificats au Docteur Ernest Gueissaz, 10 Faub. de l'Hôpital, Neuchâtel.

**Apiculteurs !**

DEMANDEZ notre catalogue illustré franco. Vous y trouverez tout ce qui peut vous être utile

**APICULTURE**

Chill - Monthey - Tél. 60.54

**Traitement du court-noué**

Bouillie sulfocalcique Polysulfure alcalin Nicotine titrée 15 % Pour les abricotiers : Para Maag - Bouillie bordelaise KouKaKa Droguerie Guenet SAXON - GOTTFREY

**Agents cantonaux et régionaux**

de préférence connaissant la partie et pratiquant l'acquisition sont recherchés Société immobilière coopérative par Intéressant pour bureaux de notaires, agents d'assurances, etc. Offres avec références à Case ville 1185, Lausanne

**Service de désinfection**

Destruction complète des punaises Etuvage de literie et lingerie. Maladies contagieuses Solioz & Zufferey, CHIPPIS — Tél. 51.180

**Vente aux enchères à Sion**

**IMMEUBLES DE RAPPORT**

La Commission de liquidation de la maison R. Gilliard & Cie, à Sion, exposera en vente publique aux enchères qui seront tenues à la grande salle du Café Industriel, à Sion, le samedi 9 mai prochain, à 16 heures, les immeubles suivants :  
1. a) Bâtiment locatif comprenant deux appartements, grands locaux au rez-de-chaussée, caves meublées et bouteiller pour commerce de vins ;  
b) petit bâtiment attenant comprenant 1 appartement, locaux au rez-de-chaussée et cave ;  
c) jardin et place à bâtir, surface env. 2000 m. le tout dans une excellente situation commerciale en ville de Sion, en bordure de deux routes.  
2. Un grand dépôt au lieu dit « Plata », Sion, en bordure de la route cantonale, surface 486 m<sup>2</sup>, pouvant convenir pour tous genres de commerces.  
Pour visiter, s'adresser à M. Louis BRUTTIN, à Sion. Pour renseignements, s'adresser à M. Maurice GROSS, avocat à Martigny, ou à M. Louis BRUTTIN, à Sion.

**Lecteurs ! Attention**

„LE CONFÉDÉRÉ“ n'est l'organe d'aucun groupement économique, d'aucune association privée Il est la propriété du Parti libéral-radical valaisan et défend les intérêts de la collectivité.

**SOUTENEZ-LE !**

**Plus que jamais**

nous recommandons à nos abonnés et lecteurs de FAIRE LEURS ACHATS

**chez les négociants**

qui soutiennent le „CONFÉDÉRÉ“ par

**leurs annonces**

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 20

**Diane et l'Amour**

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

Les Langhorne avaient l'habitude de s'éterniser quand ils venaient faire une visite à leurs voisins.

On prit le thé, puis on se dirigea vers les tennis ; Robert et James étaient rentrés de leur promenade et Diane s'arrangea pour que Robert fit une partie avec les Langhorne. Quant à James, qui ne jouait pas au tennis, il était rentré à la maison.

Diane alla à la recherche du jeune homme. Elle le trouva, appuyé à la balustrade de la terrasse ; mais au moment où elle allait entamer la conversation, M. Fawcett fit son apparition par la porte-fenêtre. Il s'approcha de Landor et dit :

— Tiens, vous êtes là, Jim. Tant mieux, j'ai oublié de vous dire...

— Ah ! père, tu n'accordes pas un moment de répit à M. Landor ; depuis son arrivée ici, tu le tiens séquestré dans ton cabinet de travail où règne une atmosphère enfumée. Laisse-le un peu respirer.

— Je m'excuse de m'être comporté comme un tyran. Allez donc jouir du bon air et du soleil, Jim ! Nous travaillerons plus tard.

Les deux jeunes gens descendirent les marches de la terrasse, traversèrent la pelouse et se dirigèrent vers le mur bas d'où l'on découvrait la mer.

Arrivée là, Diane rompit le silence :

— Vous ne voulez donc pas que nous restions bons amis, monsieur Landor ?

— Je pense que vous connaissez d'avance ma réponse, déclara-t-il froidement : « Non ».

— Et pourquoi ? s'écria Diane.

— J'aurais cru que vous le devineriez sans peine.

— Est-ce courtois, est-ce loyal d'agir ainsi ?

Landor fut froissé. Il releva le mot :

— Loyal ! dites-vous. Vos rapports avec moi ont-ils été empreints de loyauté ?

— Que voulez-vous dire ? Je ne vous comprends plus ; vous n'êtes plus le même. Je ne sais si vous vous en rendez compte ?

— N'en doutez pas. Je constate, non sans plaisir, que, de votre côté, vous vous êtes aperçue du changement, répondit-il ironiquement.

— Vous partez demain : de longs mois s'écouleront avant que nous nous rencontrions à nouveau. Allons-nous nous quitter ainsi ?

— Pourquoi pas ? Je ne vois aucune bonne raison pour modifier mon attitude.

Diane comprit qu'il n'y avait plus rien à tenter ; elle tourna la tête dans la direction du parc, pour dissimuler les larmes qui lui montaient aux yeux.

— Je voulais vous interroger au sujet de votre lettre, murmura Diane, presque malgré elle, en se retournant brusquement. Pensez-vous, vraiment, ce que vous m'avez écrit ?

Les yeux gris de Landor lancèrent des éclairs ?

— Si cela peut vous causer la moindre satisfaction, apprenez que chaque mot de cette lettre était l'expression exacte de ma pensée.

Un faible espoir naquit dans l'âme de Diane. Peut-être tout n'était-il pas irrémédiablement perdu ?

— Ecoutez-moi, insista-t-elle. J'ai rompu mes fiançailles avec lord Peregrine. Je suis libre.

La jeune fille attendait une réponse qui lui permit de s'expliquer plus clairement, mais elle fut déçue encore une fois.

— Les personnes vous connaissant bien ne devaient pas douter que ces fiançailles ne fussent, comme les précédentes, éphémères ! Pour ma part, le démenti paru dans la presse ne m'a causé aucun étonnement.

— Ainsi, vous saviez ! Dès votre arrivée ici, vous étiez au courant de la rupture de mes fiançailles...

Le conflit ne pouvait se prolonger plus longtemps.

Tous droits de reproduction réservés.

A bout de force nerveuse, Diane rentra au château, s'enferma dans sa chambre et se jeta sur son lit en sanglotant.

Quand la cloche du dîner retentit, Diane descendit, désespérée mais plus que jamais décidée à lutter pour son bonheur.

Le repas fut joyeux, car les sept Langhorne n'engendraient pas la mélancolie, mais Diane, animée d'une fièvre intérieure, surpassa tous les convives par son entrain. La colère qu'elle lisait dans les yeux de Landor lui faisait l'effet d'un excitant et elle ne se préoccupait pas des conséquences de ce jeu dangereux.

Elle avait essayé d'avoir une explication loyale avec Landor, de lui exposer les faits et tous ses efforts étaient restés vains ! Et bien, tant pis pour lui. Chacun irait de son côté ; les fils Langhorne lui faisaient la cour. Elle répondrait à leurs avances.

Tard dans la soirée, les invités se décidèrent à prendre congé. Diane et son frère les accompagnèrent jusqu'à leur auto, où ils s'entassèrent tous les sept. Après un échange de bruyants adieux, Diane remonta au château, tandis que Robert se dirigeait vers le garage.

Sur la terrasse, elle se trouva face à face avec Landor.

Dès qu'il aperçut la jeune fille, Landor s'écria :

— Diane chassant au clair de lune ! Ce sport cruel vous convient à merveille !

La colère rendait méconnaissable le visage du jeune homme.

— Que voulez-vous dire ? interrogea Diane, avec indignation.

De la main, Landor indiqua la direction prise par l'auto des Langhorne.

— N'êtes-vous, sans cesse, à l'affût des cœurs ? C'est votre distraction favorite !

La jeune fille, en écoutant ces cinglantes accusations, ne se possédait plus. Les deux adversaires se jetèrent mutuellement à la tête les pires reproches. Ils parlaient simultanément, ne se donnant pas le temps de respirer. Ni l'un ni l'autre ne consentait à se prêter à une explication.

Landor récapitulait ses griefs :

— Vous avez provoqué les déclarations de lord Pe-

regrine et de bien d'autres. Entre temps, vous avez cherché à me rendre amoureux de vous. Que vous importe la souffrance d'autrui, vous qui n'éprouvez rien.

— Qu'en savez-vous ?

— Je reconnais que votre vanité a été mise, ces jours-ci, à l'épreuve...

— Je vous hais, Landor, murmura Diane, hors d'elle-même.

— Vous vous en prenez à tous ceux qui vous parlent le langage de la vérité, à tous ceux qui déjouent vos petites combinaisons. Je vois clair en vous maintenant. Vous vous êtes moquée de moi une fois. C'est la dernière, je vous le jure !

— Je ne puis croire que ce soit le fond de votre pensée.

— Estimez-vous heureuse, plutôt, que j'aie conservé quelques ménagements dans l'expression de ma pensée.

Landor mit fin à cette dispute en s'éloignant.

La fureur qui avait, jusqu'à ce moment, animé la jeune fille, tomba soudain et fit place à la crainte de perdre définitivement James Landor. S'il partait dans de pareilles dispositions, ce serait affreux !

— Jim ! implora-t-elle, en employant pour la première fois ce diminutif familier.

Mais Landor poursuivait son chemin, sourd à cet appel.

— Jim ! cria-t-elle une seconde fois, les lèvres tremblantes.

Sans se soucier de ce suprême appel, le jeune homme pénétra dans la maison. En le voyant disparaître, Diane posa la main sur sa bouche pour étouffer un cri. Elle demeura longtemps immobile, en proie à une réverie douloureuse.

La fraîcheur de la nuit la saisit tout à coup et la rappela à la réalité. Elle se hâta de rentrer.

(à suivre)

**Routes en béton**

anti-dérapantes même mouillées !